



Organisation d'une soirée privée pour les membres d'une association

Par **aslanim**, le **17/04/2009** à **17:56**

Bonjour, je suis actuellement président d'une association qui a pour but d'organiser des soirées pour les jeunes de mon canton. Ma question est très simple; nous organisons une seule soirée par an. Est-il possible de faire payer une cotisation aux invités qui sont tous des connaissances pour les rendre membres de l'association? L'association leur proposera alors une soirée privée gratuite réservée aux membres. Comme cela la soirée est privée et je ne suis plus obligé de l'arrêter à 1 heure du matin comme le dit le décret de ma commune sur les soirées ouvertes au public.

Merci pour votre réponse

Cordialement